

ADDENDA

Comité de citoyens du Bas-Saint-Laurent, conseil régional de l'Union Paysanne

PROBLÉMATIQUE DE L'ÉPANDAGE DE LISIER DANS LE BAS-SAINT-LAURENT

Armand Pouliot, responsable.

PARAGRAPHES 1, 2 et dernier page 3

Les citoyens du Bas-Saint-Laurent sont très inquiets de la détérioration de leur territoire. Pour être en lien avec plusieurs comités, organismes régionaux et d'ailleurs, nous pouvons vous affirmer que l'inquiétude règne quant à la suite des événements. Il est temps que les gens soient réellement informés et sensibilisés aux enjeux écologiques et au choix de société que nous devons effectuer.

La qualité de l'environnement se dégrade tout comme la qualité de vie dans les régions comme partout ailleurs. Ce qui pourrait faciliter la reprise en main de notre région est souvent court-circuité par des industries peu soucieuses du bien-être des collectivités locales et de la qualité de l'environnement. Certaines particularités de la loi 23 et par la suite de la loi 184 ont déclenché une détérioration de notre milieu rural.

Nous sommes inquiets non seulement en tant que citoyens mais aussi pour les agriculteurs qui subissent les conséquences et les lois du marché. Les tensions rurales entre citoyens et agriculteurs sont compréhensibles mais déplorables. Les enjeux économiques et environnementaux ne devraient pas se confronter, ils doivent s'inscrire dans une démarche commune pour rétablir des règles qui respectent la zone de confort en milieu rural et favoriser la co-existence harmonieuse des citoyens ruraux, des agriculteurs et de tous les citoyens qui partagent le territoire.

RECOMMANDATIONS pages 21-22-23

2). Abolition complète de toutes semences OGM actuelles et à venir.

Le brevetage du vivant est inacceptable tant au Québec qu'à l'échelle mondiale.

4). Utilisation de la gestion solide du fumier.

AJOUT : C'est le moyen le plus écologique actuellement et le moins coûteux. D'autant plus qu'elle évite un usage excessif d'eau à l'heure où celle-ci pose des problèmes d'approvisionnement.

5). Évaluation des coûts réels de l'épandage de lisier

Composantes du lisier : soit 9 parties d'eau pour 1 de fumier.

7). Faire valoir les principes de l'éco-conditionnalité

Aussi, nous recommandons fortement l'exclusion du secteur agro-alimentaire de L'OMC. (Organisation Mondiale du Commerce)

12) dernière ligne

Nous réclamons du Gouvernement du Québec une production réelle de notre zone habitée et occupée en milieu rural.

EXCUSEZ AUSSI LES TERMES entourant le lisier et sa gestion.

Merci, Marie-Claude Leclerc